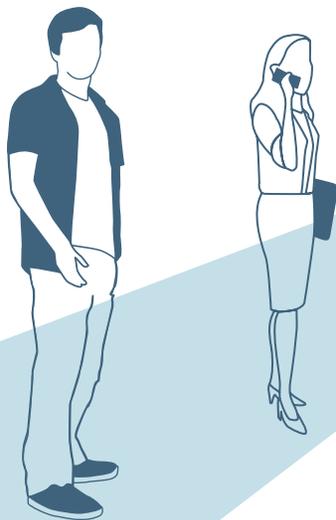


Notre mission

La Chambre de l'assurance de dommages a pour **mission d'assurer la protection du public** en maintenant la **discipline** et en veillant à la **formation** et à la **déontologie** des agents en assurance de dommages, des courtiers en assurance de dommages et des experts en sinistre.



Notre vision

Être reconnue comme la **référence en matière de pratiques professionnelles** et comme un **partenaire à valeur ajoutée, innovant et synergique.**

Nos quatre valeurs

Intégrité

Agir avec honnêteté, authenticité et éthique.

Rigueur

Viser l'excellence en agissant consciencieusement et avec professionnalisme.

Engagement

Croire en la mission de la ChAD et être proactif à la partager.

Collaboration

Travailler et réfléchir ensemble dans le respect et dans un esprit d'ouverture en tenant compte de l'apport de chacun.

Orientation 1

Développer une approche concertée avec les parties prenantes

Renforcer la synergie et la collaboration avec l'Autorité

Travailler en complémentarité afin d'assurer l'évolution de la réglementation et de l'encadrement touchant l'assurance de dommages.

Assurer un partage de l'information plus agile et efficient entre les deux organismes.

Se rapprocher des professionnels certifiés pour mieux comprendre leurs besoins et leur réalité

Aller à la rencontre des certifiés afin de discuter de leur réalité et de l'évolution de leur pratique.

Solliciter l'apport des professionnels dans le cadre des travaux de la ChAD pour assurer une adéquation avec l'accompagnement offert.

Collaborer avec les organismes partenaires ciblés afin de valoriser la déontologie

Proposer la collaboration de la ChAD aux parties prenantes.

Favoriser la réflexion collective et le partage de connaissances quant aux nouvelles tendances de l'industrie et leurs impacts sur la pratique professionnelle.

Accroître la présence de la ChAD et sa participation à diverses tribunes afin de contribuer à la réflexion et à l'évolution de la pratique professionnelle.

Orientation 2

Proposer une offre distinctive et adaptée aux clientèles et aux besoins en évolution

Accompagner les professionnels certifiés dans leur pratique professionnelle

Structurer et bonifier l'offre de services d'accompagnement.

Actualiser et bonifier la formation continue

Contribuer à l'amélioration de l'ensemble de la formation continue.

Revoir la formule du cours obligatoire 2022-2023.

Faciliter l'identification de formations adaptées aux besoins des différents certifiés.

Informers les consommateurs quant aux rôles et obligations des professionnels

Élaborer et déployer une nouvelle stratégie de communication auprès des consommateurs pour les informer des rôles et responsabilités des professionnels.

Structurer la façon dont sont traitées les demandes d'information des consommateurs.

Orientation 3

Optimiser nos façons de faire

Accroître notre intelligence collective

Structurer une vigie des tendances et des enjeux de l'industrie de l'assurance de dommages.

Accroître le partage d'information entre les services.

Favoriser l'adhésion et le développement professionnel

Actualiser les pratiques de gestion des ressources humaines.

Améliorer notre efficacité et notre performance

Actualiser les plateformes informatiques de la ChAD au bénéfice d'une meilleure analyse des données et des relations avec les clientèles.

Améliorer la gestion électronique des documents.

Consolider notre gouvernance

Optimiser l'apport stratégique des administrateurs.

Adopter les meilleures pratiques de gouvernance et favoriser la formation des administrateurs.